

LE PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT CLAS



Proposition d'inscription
de l'enfant au CLAS par
l'équipe enseignante



Rencontre
entre les parents, l'enfant et la
coordinatrice du dispositif



Validation
du contrat d'accompagnement
pour l'année scolaire



Début de l'action
mise en place des ateliers



Points trimestriels
avec les parents et enfants



Bilan de fin d'année

INFORMATIONS

Si vous souhaitez que votre enfant bénéficie des ateliers CLAS, vous pouvez prendre contact avec son enseignant ou le directeur d'établissement.

Vous pouvez également vous adresser à la coordinatrice du dispositif :



MOBILE : 06 13 86 44 59
MAIL : reussite-educative@sadlr.fr



CAISSE DES ÉCOLES DE
SAINT-ANDRÉ DE LA ROCHE
21 BOULEVARD DU 8 MAI 1945
06730 SAINT-ANDRÉ DE LA ROCHE

PARTENAIRES



UNE CHANCE POUR S'ÉPANOUIR ET RÉUSSIR À L'ÉCOLE

CLAS

CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ



• Saint-André de la Roche •

LE CLAS C'EST QUOI ?

LE CLAS (CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ) A POUR OBJECTIF DE FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DE VOTRE ENFANT ET SA RÉUSSITE SCOLAIRE.

Pour cela un intervenant propose à un petit groupe d'enfants une palette d'activités variées destinées à susciter le plaisir de l'enfant dans l'apprentissage et la découverte.

En cela, le CLAS se différencie de l'aide aux devoirs ou du soutien scolaire.

Les ateliers CLAS ont pour objectif l'acquisition de nouveaux savoirs et savoir-faire.

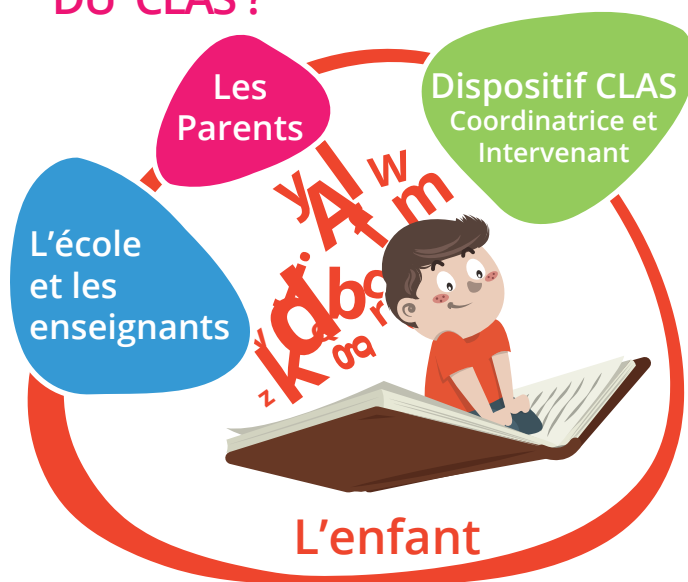
LE CLAS POURQUOI FAIRE ?

Le CLAS permet à votre enfant d'apprendre à apprendre, d'éveiller sa curiosité, de devenir plus autonome, de valoriser ses compétences.

En tant que parent, le CLAS vous propose un espace d'informations, de dialogue et de soutien. Il vous accompagne pour mieux comprendre le système scolaire et faciliter le suivi de votre enfant dans sa scolarité.



QUI SONT LES ACTEURS DU CLAS ?



LE CLAS COMMENT ÇA MARCHE ?

Votre enfant est orienté vers le CLAS par son enseignant ou le directeur d'établissement. Un entretien avec la coordinatrice du dispositif vous sera proposé en présence de votre enfant et un contrat d'accompagnement pour l'année scolaire sera défini avec votre accord. Dès lors, et tout au long de l'année scolaire (hors période de vacances), votre enfant est accueilli deux fois par semaine en dehors des heures de classe.

DES ATELIERS D'EXPRESSION, DE CRÉATION OU D'ACTIVITÉS MANUELLES LUI SERONT PROPOSÉS. PONCTUELLEMENT, DES SORTIES PÉDAGOGIQUES POURRONT ÊTRE ORGANISÉES.

Le CLAS s'adresse à tous les enfants de la commune de Saint-André de la Roche scolarisés en école élémentaire et collège

C'EST UN DISPOSITIF GRATUIT POUR LES FAMILLES

